



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 8 mars 2016

### **« Architecture de la transformation » : Action Logement distingué à travers la filiale Estuaire de la Seine**

**Estuaire de la Seine, Entreprise Sociale pour l'Habitat du groupe Logeo - Action Logement, figure parmi les 5 bailleurs sociaux lauréats de l'appel à projets pour une « Architecture de la transformation ». C'est à l'occasion d'une conférence de presse, que Pierre-René Lemas, directeur général du groupe Caisse des Dépôts et Jean-Louis Dumont, président de l'Union Sociale pour l'Habitat (USH), en présence d'Emmanuelle Cosse, Ministre du logement et de l'Habitat durable, ont dévoilé ce jour les cinq lauréats.**

Ouvert à tous les bailleurs sociaux, l'appel à projets « Architecture de la transformation » a été lancé en septembre 2015 par le groupe Caisse des Dépôts et l'Union Sociale pour l'Habitat (USH). Il a été conduit pour accélérer l'innovation et expérimenter de nouvelles visions de l'architecture du logement social. Il est destiné à faire émerger des solutions architecturales, techniques et organisationnelles pour le logement, en réponse aux mutations démographiques, numériques, écologiques et énergétiques. Cette initiative s'inscrit pleinement dans la continuité des travaux sur la Stratégie nationale pour l'architecture. Parmi les 52 candidatures reçues, 16 dossiers ont été présélectionnés. Pierre-René Lemas et Jean-Louis Dumont, co-présidents du jury ont tenu à saluer la grande qualité des dossiers présentés par les 16 candidats auditionnés, qui « reflètent la capacité des bailleurs sociaux à imaginer des solutions innovantes en réponse aux défis du secteur. »

Action Logement a participé à cet appel à projets par l'intermédiaire de deux de ses filiales ESH, qui ont fait partie des 16 dossiers présélectionnés :

**- Estuaire de la Seine, filiale du Groupe Logeo - Action Logement, dont le projet a été récompensé, a proposé une opération de démolition-reconstruction dans un quartier populaire du Havre (76).** 15 à 20 logements sont prévus, avec des espaces communs partagés dont la fonction sera définie en concertation avec les habitants qui prendraient en charge certaines tâches, l'objectif étant de viser le « zéro charges ». La proposition intègre le cadre juridique et la gestion des logements.

- Immobilière 3F, dont le projet avait été retenu parmi les 16 candidats, a proposé la construction, à Chanteloup-en-Brie (77), de 30 logements sociaux au travers de la démarche B3 : BIM / Bois / BEPOS. Le projet s'attache notamment à analyser l'adéquation de la démarche B3 avec l'évolutivité du bâtiment.

Avec ce succès, qu'elle partage avec Actis, Batigère Nord Est, OPH 93, et SNI Sud-Ouest, **Estuaire de la Seine** conforte son expertise en construction et gestion de logements sociaux et Action Logement démontre ainsi son engagement de soutenir et d'accompagner la capacité d'innovation de ses filiales ESH.

**Estuaire de la Seine** entre début mars en incubation pour une durée de huit mois dans un cadre d'expérimentation dédiée et éprouvée, le Lab cdc (incubateur de projets innovants du groupe Caisse des Dépôts). Les cinq bailleurs lauréats bénéficieront de l'accompagnement (expertise, méthodologie, etc.) et du soutien financier du groupe Caisse des Dépôts, de l'USH et des partenaires et contributeurs de l'appel à projets. Après cette période de tests et d'expérimentation, l'objectif est de diffuser les propositions auprès de tous les bailleurs, apportant ainsi une réponse concrète à la recherche de solutions nouvelles pour repenser le logement social.

*Mené en partenariat avec l'Union Sociale pour l'Habitat et les ministères de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, du Ministère du Logement et de l'Habitat durable, et de la Culture et de la Communication, cet appel à projets est également soutenu par Action Logement, la Fédération des Entreprises Sociales pour l'Habitat, la Fédération des Offices Publics de l'Habitat, et la Fédération des sociétés coopératives hlm.*

## **A PROPOS D'ACTION LOGEMENT**

Depuis plus de 60 ans, Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés. La mission fondatrice d'Action Logement, acteur de référence du logement social en France, est de faciliter le logement pour favoriser l'emploi. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses équipes mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Tout d'abord, construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Action Logement s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

[www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr)

---

## **CONTACTS PRESSE**

**Action Logement** : Jean-François Faucher : 01 44 85 81 44 - [jean-francois.faucher@actionlogement.fr](mailto:jean-francois.faucher@actionlogement.fr)